

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°19775 - 76ÈME ANNÉE

## COVID-19 : LA SOLUTION ZÉRO DÉCÈS, ZÉRO VACCIN

**Dans un mois, le 11 mars 2021, La Réunion fera le bilan d'une année Covid-19. Au rythme actuel, nous aurons dépassé la barre des 11 000 personnes contaminées et 47 décès. C'est déjà le cas à Mayotte qui compte également 68 décès. Ce ne sera pas en Nouvelle-Calédonie où on compte actuellement 50 cas et zéro décès.**



Dans les 3 endroits, ils ont connu leur premier cas à peu près au même moment. La Réunion, c'est le 11 mars 2020 : un homme revenant d'une croisière aux États-Unis. A Mayotte, c'est le 14 mars, une personne venant de l'Oise, en France. En Calédonie, c'est le 18 mars, un couple venant d'Australie. Puisque le patient zéro est importé et qu'il a été facilement identifié, comment expliquer une telle évolution ? La réponse relève du centre d'analyse et de commandement.

A La Réunion, la Directrice de l'ARS et le Préfet sont en permanence à la télé. Ils dispensent des conseils, agitent des menaces ou jouent sur les émotions. Ils ne partagent jamais leur analyse.

Par exemple, la Directrice de l'ARS apparaît à la télé, sans masque et éternue dans ses mains. Or, ses services préconisent aux téléspectateurs de se laver les mains souvent, d'éternuer dans son coude et de respecter une certaine distance.

On retient du Préfet sa fameuse réunion avec tous chefs de services, collé en rang d'oignon et sans masque. Une image désastreuse. Lors d'une visite ministérielle, il en a profité pour délivrer un message sublime : « *Chaque Réunionnais a entre ses mains la responsabilité et l'opportunité de contenir l'épidémie* ».

C'est du paternalisme, car il fait la démonstration que finalement à quoi il sert ? Quand les Réunionnais, en leur âme et conscience, lui ont demandé de fermer l'aéroport, non seulement, il ne les a pas écouté mais a justifié la nécessité de laisser ouvert.



Comment prendre ses responsabilités quand les Réunionnais sont tenus à l'écart des principales données : pourquoi, comment, qu'en sait-on ailleurs...Les 2 commis de l'Etat débitent des statistiques et menacent la population de confinement, de couvre-feu et d'interdictions diverses.

Ils vont même jusqu'à exiger que des enfants de 6 ans portent le masque durant toute la journée en classe. Aucune explication n'est donnée sur le fait que les enfants dans une classe constituent un danger potentiel mais pas 300 personnes dans une cabine d'avion, assises pendant 12h et sans distanciation.

Dans un mois, nous ferons un bilan comparé entre Mayotte, la Calédonie, La Réunion, la France et le Vietnam. Nous pouvons annoncer dès maintenant que le gagnant du quinté sera la Calédonie avec 0 décès car les restrictions ont été prolongées jusqu'au 31 mars, quatorzaine stricte, aucun voyage d'agrément. Le ministre Lecornu s'est plié sans broncher aux recommandations calédoniennes. Là-bas on vit sans masque et les petits vont à l'école naturellement. La solution est sans dépense de vaccin.

**Ary Yee Chong Tchi Kan**

Sous la menace des nouveaux variants brésiliens, sud-africains et britannique, la France connaît une situation sanitaire en sursis.

*«La pression reste forte mais elle n'augmente pas. Les prochaines semaines nous diront si les mesures actuelles suffisent ou s'il faut se résigner à prendre des mesures de type confinement. Nous ne faisons pas de pari sur l'avenir mais nous constatons que nous avons déjà gagné du temps et nous espérons en gagner suffisamment pour l'éviter»,* a affirmé le 11 février le ministre de la santé, Olivier Véran, lors d'un point sur l'épidémie de Covid-19.

La circulation du SARS-CoV-2 reste « à un niveau très élevé dans le contexte d'augmentation de la prévalence des variants plus transmissibles », a indiqué de son côté l'agence de santé publique.

## A TOUS NOS COMPATRIOTES D'ORIGINE ASIATIQUE, TÉMOIGNAGES VOUS SOUHAITE PROSPÉRITÉ ET LONGÉVITÉ



Nos compatriotes d'origine asiatique célèbrent ce jour le nouvel an lunaire. Le nouvel an lunaire est la fête la plus importante de l'année dans une grande partie de l'Asie. Plusieurs célébrations ont lieu pour accueillir la nouvelle année. Le nouvel an lunaire est aussi une tradition familiale qui remonte à plusieurs siècles. C'est le cas en Chine et dans plusieurs pays asiatiques.

En Chine, le nouvel an lunaire est le premier jour du premier mois au calendrier. Des festivités ont lieu pendant quinze jours. Elles se terminent avec la fête des lanternes. Cette dernière est une célébration nocturne qu'on appelle aussi petit nouvel an. Les enfants sont à l'honneur pendant cette fête. En compagnie de leurs parents, ils se promènent dans la nuit avec une lanterne à la main.

La fête des lanternes est à la fois moderne et traditionnelle. En effet, si les enfants marchent parfois avec des lanternes ornées de bougies représentant des personnages traditionnels de la culture chinoise, on aperçoit aussi des modèles à l'effigie de héros de contes contemporains et de dessins animés. Les lanternes de style classique sont toujours éclairées à la bougie, mais il en existe maintenant qui sont fabriquées en plastique et qui fonctionnent avec des piles.

Des devinettes sont écrites sur les lanternes et les familles essaient de les résoudre. La personne qui trouve la solution de l'énigme reçoit généralement un cadeau. Le jeu est pratiqué dans toutes les classes. Il remonterait à la dynastie des Song. La fête des lanternes est aussi célébrée en plein jour alors que diverses danses sont organisées, comme la danse des bateaux, la danse des lions, la danse du dragon et la danse aux tambourins. On marche aussi sur des échasses.

Chaque région a sa façon de célébrer le nouvel an lunaire. L'objectif est de reprendre la vie sur de nouvelles bases et de se débarrasser des éléments négatifs qui ont alourdi la dernière année. C'est pourquoi les éléments de bon augure doivent être présents tout au long des festivités. Le passage à la nouvelle année a lieu dans la nuit. Le mot qui désigne l'année est aussi le nom d'un monstre, Nian, qui rôde pendant cette nuit, obligeant les familles à se réfugier dans leur demeure jusqu'au matin.

Le nouvel an lunaire est célébré en Chine, en Corée (Seollal), au Japon (Shōgatsu), au Vietnam (Tết), en Mongolie (Tsagaan Sar).

A nos compatriotes Réunionnais d'origine chinoise, coréenne, japonaise, vietnamien, et mongol, nous vous souhaitons prospérité et longévité pour cette année du Buffle de Métal

新年快乐 (xīn nián kuài lè)

당신에게 행복한 새해를 기원합니다 (dangsinege haengbokhan saehaereul giwonhapidna)

幸せな新年を祈る

Chúc bạn một năm mới hạnh phúc

шинэ жилийн мэнд хүргье

# ÉDITO

## PASSEPORT VACCINAL POUR POUVOIR SE DÉPLACER ?

**Réclamée par beaucoup, décriée par d'autres comme une atteinte aux libertés, l'idée d'un « passeport vaccinal » ressurgit. Certains le réclament depuis quelques temps mais il est loin de faire l'unanimité.**



Ce passeport ne fera que restreindre l'accès à certains lieux, montrant la limite de l'acceptabilité d'une telle mesure. Elle serait problématique.

Ce n'est pas parce qu'une bonne partie de la population y serait favorable de le présenter pour prendre l'avion, qu'elle le serait également pour des situations de la vie quotidienne comme l'accès aux établissements scolaires ou encore aux cinémas.

Plus grave encore, il faut se méfier des risques encourus d'un tel passeport, comme par exemple l'apparition d'un marché noir, comme il existe déjà pour les certificats de test PCR négatifs.

De plus, l'émergence de variant du coronavirus sur lesquels les vaccins actuels pourraient être moins efficaces ne fait que renforcer ces doutes. Dans un contexte où le nombre de doses de vaccins disponibles dans le monde reste contraint, imposer ce document serait discriminatoire pour tous ceux qui n'y ont pas encore accès, en plus d'être une atteinte à nos libertés.

Dans un sens, ce passeport pourrait inciter les gens à se faire vacciner mais cela revient à partager la société entre ceux qui sont vaccinés et ceux qui ne le sont pas. Il y a vraiment un risque de discrimination, surtout dans un pays où les inégalités ne cessent d'augmenter.

Si quelques pays membre de l'UE mettaient en place ce passeport, cela pourrait être contraire au droit européen, ce qui pourrait donner lieu à des plaintes du citoyen et encore plus grave, de la commission européenne pour discrimination.

Ce débat n'a pas à avoir lieu car le problème est ailleurs. Le gouvernement n'arrive pas à vacciner l'ensemble de sa population donc comment voudrais il imposer un passeport vaccinal. Qu'il commence à faire en sorte que ses citoyens soient vaccinés, et ensuite il pourra oui ou non discuter de ce fameux passeport vaccinal qui fait autant débat et de bruits.

**Bertrand Ancelly**

## IRRESPONSABLE ET SCANDALEUX !



Ce mercredi a eu lieu devant la Préfecture une manifestation de parents protestant contre le port du masque à l'école pour les élèves de 6 à 12 ans, obligatoire à partir de lundi 15 février.

Les parents inquiets pour leurs marmailles sont en droit de s'insurger contre cette mesure qu'ils estiment inappropriée et qui peut – selon eux avoir - avoir des effets néfastes.

Mais il n'est cependant pas acceptable que ces personnes soit disant responsables manifestent - du moins un bon nombre d'entre elles - en transgressant et piétinant les règles sanitaires, sachant que le port du masque - par ailleurs obligatoire - reste jusqu'à preuve du contraire la seule mesure efficace de protection contre la Covid-19, les contrevenants s'exposant à une amende de 135 euros.

Les services de 5 avocats (dont 2 dit-on du barreau de Paris) ne leur autorisent pas tous les droits, surtout pas celui de mettre en danger notre population. Ce genre de comportement est révélateur du degré d'inconscience de ces gens -là. Mais il est surtout scandaleux.

Ce « *cluster géant* » observé devant la Préfecture est d'autant plus scandaleux - et condamnable - que la Réunion est en train de basculer dans le rouge, avec 400 nouveaux cas de Covid-19 en 5 jours et des variants qui s'installent de plus en plus.

C'est ce même jour précisément que le Préfet de la Réunion - devant la gravité de la situation – annonçait sa décision d'instaurer un couvre-feu dans 4 communes de l'île, et la fermeture des galeries de 3 centres commerciaux, avec toutes les conséquences que cela entraîne.

Ces inconscients de mercredi souhaitent-ils que la Réunion se retrouve demain dans la même situation que Mayotte ? Et si par malheur, cela devait se produire, ils en seraient comptables, mais aussi certainement les premiers à s'insurger.

**Paul Dennemont**



## POU KISSA LA LOI LÉ FÉ SA ?

**La loi konm i di sé léspresyon la volonté zénéral. Donk pou suiv la volonté zénéral, i fé la loi, in loi, dé loi, in paké la loi é tanpir k'lo tan i pass, tan pir i fé la loi. Ziskatan k'in zour néna in kantité la loi mèm bann prezidan i koné pa kossa fèr ansanm. Mé la pa pou sa k'i arète, i kontinyé fé ankor-talèr pou konète toussa bann loi sar oblizé fabrik in robo pou li dir demoun la loi k'i konvienn apliké é kossa néna dodan.**

Pou nou kréol La Rényon, lé pli fassil, la loi sé zandarm avèk la poliss. Donk sa i évite anou fé l'éfor konète donk aprann, ni vèye zandarm é si li di anou, ni pé fèr tèl shoz, ni koné la loi i sava dann tèl sans. si li di anou lé défandj, ni koné ni sava dann sans kontrèr lo tèks de loi. Donk pou nou lo ladaj : « Nul lé sansé ignor la loi ». Finalman nou néna arien a fèr avèk sa, sirtou lé pa néssésèr kass nout koko. ni domann la loi –donk zandarm avèk la poliss- sak i pé fé é sak i pé pa fé épizapré ni koné. Sé konmsa ni koné la loi. Anfin sé konmsa ni kroi ni koné laloi, pars kan nou lé pri dan larozoir néna poin pèrsone pou tir anou.

Mé antansyon d'aprè zot la loi èl mèm-donk poliss épi la zandarmri- kissa zot i sava rodé pou égzèrs zot pouvoir d'loi ? Néna dé zandroi lo laplikasyon lé fassil, konm par ébzant, dann lékol, dann bann biro, dann la sirkilasyon, an parmi l'moun la pèr la loi, anparmi demoun i respèk la loi pars pou zot la loi lé respèktab.. Mé landroi la loi li-mèm i fé pa pèr, épi lé pa respèkté, ébin lo moun i respèk pa pars toutfasson mi kroi pa va vni oir azot pou di azot zot i respèk pa la volonté zénéral é kan méssyé lo préfé, méssyé lo prezidan, méssyé lo mèr, i vé fé aplik in loi kont lo moun san loi ébin lèw bonèr, dor tar pars sé in n'afèr la pa fassil ditou .. Mète l'amand ? mète aou, si ou lé pa kontan ou na ka pran konstan.

Mi di sa pou plézanté pars final de konte mi koné dann katrovin pour san dé ka, la loi lé apliké. I rès pétète lo vin pour san lé problématik é toute bann loi ké néna-poliss, zandarm, douanyé etc... Si zot i travaye pou tyé lo kor, pétète zot va vnir abou arsouk ankor sink pour san sak i shap la loi. Donk va rès touzour in ta, avèk in pakéva fione avèk la loi. Alors si zot i vé réponn zot mèm késtyon mwin la mark an-o la, pars mwin lé for pou poz késtyon, tré pé for pou répond. Ni artrouv pli d'van si plète a Dieu.

**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433